

5G : enchères en septembre... mais au-delà ?...

La crise sanitaire du Covid-19 a conduit l'Arcep à reporter les enchères finales pour l'attribution des fréquences 5G. Les obligations de déploiement ont été allégées et la commercialisation se fera à l'initiative des opérateurs. De son côté, et à défaut de « **bannissement total** », l'Anssi se prépare à délivrer des autorisations temporaires (3 à 8 ans) pour l'utilisation du matériel de l'équipementier chinois Huawei.